

Économie & Politique Belgique

La police judiciaire fédérale, qui est chargée de lutter contre la criminalité organisée, est exsangue. Elle se dit incapable de s'attaquer aux phénomènes criminels prioritaires fixés dans le nouveau Plan national de sécurité 2022-2025.

La police judiciaire fédérale se déclare en faillite

LARS BOVÉ

La réunion au sommet se voulait discrète: tous les procureurs du Roi de notre pays s'étaient donné rendez-vous, le mercredi 17 novembre, au palais d'Egmont à Bruxelles, pour discuter de l'état désastreux de notre police judiciaire fédérale avec les principaux concernés. Le directeur général de cette dernière, Éric Snoeck, et ses directeurs n'y sont pas allés par quatre chemins. Pour eux, leur manque de moyens les empêche de lutter efficacement contre la criminalité organisée, ce qui expose la population à de grands risques.

Nous avons pu recueillir, à diverses sources, les principaux messages issus de cette réunion que la justice avait pourtant voulu transmettre confidentiellement au gouvernement pour ne pas alarmer le parlement et la presse.

Pas de budget spécifique

La première demande, dont l'évidence paraît presque surréaliste, est d'allouer enfin à la police

judiciaire fédérale un budget «identifié». Alors que ce poste séparé est prévu par la loi depuis 1999, l'organe doit se contenter de ce qui «reste» du grand pot budgétaire alloué à la police fédérale. Or, cette dernière affiche déjà un déficit structurel de 43 millions d'euros après une réduction de 200 millions de ses moyens décidée par le précédent gouvernement.

Manque d'effectif

Malgré les 35 millions d'euros supplémentaires qu'elle recevra l'an prochain, la police judiciaire fédérale s'estime ainsi incapable d'exécuter, dès le 1er janvier prochain, le nouveau Plan national de sécurité 2022-2025, qui décrit tous les phénomènes criminels à combattre en priorité pour l'ensemble du pays. Et l'appui spécialisé que les polices locales attendent de la police fédérale, comme les laboratoires judiciaires, se réduira également comme peau de chagrin. «Cette situation génère de grands risques de sécurité, au niveau stratégique et opérationnel, ce qui menace la crédibilité et la résilience de notre pays, tant à court qu'à long terme», souligne une de nos sources.

Aujourd'hui, la police judiciaire fédérale emploie 4.350 collaborateurs à temps plein, dont la moitié environ est constituée de personnel de soutien pour les enquêteurs. En 2014, ils étaient encore 4.778. Le personnel d'encadrement n'a pas changé depuis la réforme des polices, alors que le coût des enquêtes sur la criminalité organisée a explosé.

Plus de 16 millions d'euros seront nécessaires pour renforcer les effectifs de la police judiciaire fédérale de 1.609 personnes, soit 464 pour combler le déficit actuel et 1.145 pour mener les missions qui ne le sont plus actuellement, faute de personnel. Cette année, le gouvernement a placé 620 offres d'emploi, mais la moitié des postes ne sont pas encore pourvus. Et ces recrutements ne suffisent pas à compenser le départ annuel de quelque 300 collaborateurs à temps plein.

Impossible de remplir certaines missions

Certaines unités, comme la section terrorisme à Bruxelles, ont même vu leurs effectifs diminuer de moitié malgré la menace persistante de

l'islamisme radical et la montée en puissance de l'extrémisme de droite. Dans des domaines comme la criminalité financière et informatique, il est devenu impossible, par manque d'experts, de remplir certaines missions.

Le matériel mis à la disposition des enquêteurs laisse également à désirer. Des perquisitions ont déjà dû être annulées faute de voitures en état de marche. Il ne faudrait pas moins de 12 millions d'euros supplémentaires pour remplacer les véhicules et le matériel informatique. Ainsi, 74% des voitures des services judiciaires dans les arrondissements ont entre 10 et 17 ans et, dans les services centraux, cette proportion est de 65%. Plus d'une voiture sur dix affiche plus de 200.000 km au compteur.

Plus d'un ordinateur fixe et portable sur dix a été acquis avant 2014. Les enquêteurs perdent ainsi un temps précieux à télécharger de grandes quantités de données informatiques.

Le plan «DGJ 3.0», qui indique tous les domaines où la police judiciaire fédérale doit progresser, et qui a été approuvé par les ministres compétents et le procureur général, devrait donc rester lettre morte.

74%

74% des voitures des services judiciaires dans les arrondissements ont entre 10 et 17 ans. Dans les services centraux, cette proportion est de 65%.

Éric Snoeck

«Il faudrait que l'argent saisi revienne aux bons services de l'État»

LES PHRASES CLÉS

«Le budget de la police fédérale risque d'être **fameusement mis à mal.**»

«**Nous avons contribué à faire saisir 344 millions d'euros en 2020, c'est l'équivalent du budget de la police judiciaire fédérale.**»

«**Nous sommes un employeur qui, pour des profils très pointus, offre un package inférieur au privé.**»

INTERVIEW JULIEN BALBONI

En poste depuis deux ans, le directeur de la police judiciaire fédérale (PJF) Éric Snoeck doit jongler entre la volonté politique récente de faire de la lutte contre la fraude financière une priorité et la réalité du terrain.

En septembre, le procureur général de Bruxelles Johan Delmulle a annoncé la limitation du traitement du nombre de dossiers judiciaires financiers, face au manque d'enquêteurs. Comment en est-on arrivé là?

Le fait de se concerter entre magistrats et responsables de police judiciaire pour prioriser les affaires et attribuer les bons moyens aux bons dossiers, cela existe depuis 20 ans. Mais aujourd'hui, les magistrats sont de plus en plus contraints de prendre des décisions très fortes. La situation au sein de la police judiciaire nous impose ce genre de décision avec ce type de conséquence, et c'est particulièrement vrai pour les sections ecofin (économique et financière, NDLR) de la police judiciaire fédérale, notamment à Bruxelles, soumises à forte pression et que nous sommes trop souvent contraints de solliciter pour appuyer les autres sections chargées, par exemple, d'enquêtes avec atteinte immédiate à l'intégrité physique. M. Delmulle signale un problème plus large: l'adéquation des capacités de la police judiciaire avec les dossiers qui arrivent. Plus de 200 dossiers Sky-ECC sont venus perturber un équilibre déjà bien précaire. On parle de 600 enquêteurs mobilisés pour ces dossiers qui traitent principalement de trafic et d'importation de cocaïne où la Belgique est malheureusement devenue le hub principal d'Europe. Ces dossiers ne peuvent attendre, car des vies sont en danger. Les domaines plus traditionnels comme l'ecofin en souffrent.

Cette position a-t-elle eu un écho politique?

Le déséquilibre entre offre et demande est connu, les ministres sont au courant, ils nous ont octroyé un certain nombre de moyens alors que nous venons d'une situation très difficile. Entre 2014 et 2019 on a vu nos effectifs à la fois baisser et être touchés par le fait terroriste. Depuis un an et demi, il y avait une éclaircie, on



Le directeur général de la police judiciaire fédérale, Éric Snoeck: «Nous ambitionnons de recruter 38 nouveaux enquêteurs ecofin ces prochains mois.» © ANTONIN WEBER / HANS LUCAS

a pu ouvrir 600 emplois dans la police judiciaire, dont certains en matière ecofin. C'est une bonne nouvelle, mais la moins bonne est double: sur ces 600 emplois, on n'a pu embaucher que la moitié, signe de notre manque d'attractivité. De plus, cet effort risque d'être stoppé net avec les décisions du conclave budgétaire. Le budget de la police fédérale risque d'être fameusement mis à mal. On craint beaucoup, dans les trois années qui viennent, de connaître une nouvelle baisse des effectifs, ce qui, à l'aune des défis qui sont les nôtres, est une catastrophe pour l'approche suffisamment

«Le recrutement d'un enquêteur ecofin doit être mis en balance avec ceux qui traitent de terrorisme, de traite des êtres humains, de pédopornographie...»

ERIC SNOECK
DIRECTEUR GÉNÉRAL
DE LA POLICE JUDICIAIRE FÉDÉRALE

performante de phénomènes comme la criminalité ecofin, mais aussi la criminalité organisée, la traite des êtres humains, la corruption, la cybercriminalité ou encore le terrorisme, pour ne citer que ceux-là et pour lesquels la PJF joue un rôle crucial en Belgique.

Quid de cet argument massue: «si l'on met le paquet sur les dossiers financiers, l'État pourrait récupérer énormément d'argent»? Ne fonctionne-t-il pas?

La lutte contre la criminalité économique et financière fait partie du programme de gouvernement, mais il faut la mettre en place. Il s'agit d'une chaîne pénale qui, je pense, est perfectible, au niveau du processus, du nombre et de la qualité des effectifs. Il faut maximiser les saisies, l'efficacité de la chaîne pénale et trouver un moyen pour qu'une partie de cet argent-là revienne aux bons services de l'État. C'est une piste à explorer, même si elle n'est pas facile. Nous avons contribué à faire saisir 344,47 millions d'euros en 2020, l'équivalent du budget total de la police judiciaire fédérale. Si l'on arrive à transformer cela en argent sonnante et trébuchant pour les caisses de l'État, notre problème sera résolu. J'ai conscience du fait que c'est évoqué de manière un peu simpliste, mais cette question mérite d'être analysée et vidée.

Par-dessus tout, il y a la difficulté de trouver des enquêteurs spécialisés compétents...

On incarne un métier qui parle à beaucoup: l'utilité sociale, le côté passionnant du travail d'enquêteur judiciaire. Mais nous sommes un employeur qui, pour des profils très pointus, offre un package inférieur au privé, sans parler du fait que notre infrastructure, c'est notoire, n'est pas toujours à la hauteur. Il faut travailler sur ces facteurs pour que l'on puisse devenir plus attractifs. Nous ambitionnons de recruter 38 nouveaux enquêteurs ecofin ces prochains mois. On cherche des comptables, ingénieurs commerciaux, des banquiers, mais encore et toujours des enquêteurs qui maîtrisent la procédure pénale et qui sont capables de «monter» un dossier de qualité, en coopération avec le magistrat, ce qui est de plus en plus complexe.

Le ministre de la Justice avait parlé d'ouverture de postes d'enquêteurs fiscaux...

Oui, M. Van Quickenborne a mis notamment la priorité dans la lutte contre la fraude fiscale. Mais c'est le ministre de l'Intérieur qui recrute les policiers. Le nombre d'enquêtes ecofin est de plus en plus grand, le procureur européen est un nouveau donneur d'ordre qui fait appel à eux. Un service comme l'OCRC (Office central de répression de la corruption, qui traite notamment le dossier Nethys et plusieurs enquêtes du parquet fédéral sur le football) a vu ses capacités boostées depuis deux ans. Ils sont aujourd'hui au complet, selon le cadre qui est le leur. Il faudrait peut-être plus, mais je travaille avec une enveloppe fermée. Le recrutement d'un enquêteur ecofin doit être mis en balance avec ceux qui traitent de terrorisme, de traite des êtres humains, de pédopornographie... Voici les dilemmes auxquels nous sommes confrontés.